

**Communiqué de presse SAFP | Zurich, le 4 janvier 2012, 16 heures**

*La SAFP constate que les salaires de novembre et décembre 2011 des joueurs de Neuchâtel Xamax n'ont pas été versés.*

*De plus, il est à relever que quatre joueurs ont été suspendus de leur fonction dans la journée sans motifs valables.*

*C'est une situation que l'association des joueurs professionnels ne peut plus accepter. L'art et la manière avec lesquels les joueurs sont traité, démontrent clairement un manque de respect.*

*Dans ces conditions, il est clair que les joueurs ont le droit de cesser leur activité.*

*Jusqu'à 17 heures aujourd'hui, il sera constaté si le club aura versé les salaires en retard ou non.*

*La SAFP va continuer à défendre les intérêts des joueurs. Aujourd'hui, le comportement du club vis-à-vis des quatre joueurs démontre que les joueurs doivent être de toute façon mieux protégés.*

Zusatzinfos sind erhältlich bei: RA Dr. Lucien W. Valloni, Präsident, Bellerivestr. 201, 8034 Zürich,  
Tel: +41 (0)44 386 60 60, Mobile: +41 (0)76 388 09 90, Fax: +41 (0)44 386 61 85, [www.safp.ch](http://www.safp.ch)